

MASTER-CLASSES, ATELIERS D'INITIATION 2023-2024 / TARIFS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION /

La durée d'une formation est de **25 à 30 heures**, réparties sur 5 jours consécutifs. Elles se déroulent au Conservatoire d'Aubagne et dans les locaux de l'IIMM. D'octobre 2023 à juin 2024, 4 sessions seront organisées.

CALENDRIER 2023 / 2024 *Intervenant(s) sous réserve de modification*

	MASTER-CLASSES D'AUTOMNE	MASTER-CLASSES D'HIVER	MASTER-CLASSES DE PRINTEMPS	MASTER-CLASSES D'ÉTÉ
PÉRIODES	Octobre à décembre 2023	Janvier à mars 2024	Avril à juin 2024	Juin 2024
ARTISTES	<ul style="list-style-type: none"> • Marco CÉSAR • Maitryee MAHATMA • Johanni CURTET • Els JANSSENS • Rémy YULZARI • Meri VARDANYAN • Henri TOURNIER • Isabelle COURROY • Sandra BESSIS • Rémy YULZARI • Dorsaf HAMDANI • Victor Hugo VILLENA 	<ul style="list-style-type: none"> • Méri VARDANYAN • Evelyne GIRARDON • Estoniens • Johanni CURTET 	<ul style="list-style-type: none"> • Meri VARDANYAN • Rémy YULZARI • Milena JELIAZKOVA • Victor Hugo VILLENA • Henri TOURNIER, Isabelle COURROY et Marine SABLONNIÈRE • Johanni CURTET • Sandra BESSIS • Ahmad AL KHATIB • Youssef HBEISCH 	<ul style="list-style-type: none"> • Victor Hugo VILLENA

PLEIN TARIF

DURÉE	5 JOURS	4 JOURS	3 JOURS	2 JOURS	1 JOUR	POUR TOUTE PRISE EN CHARGE, MERCİ DE NOUS CONTACTER
NOMBRE D'HEURES	25 H	20 H	15 H	10 H	5 H	
PLEIN TARIF	500 €	440 €	345 €	240 €	130 €	
ADHÉSION	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	
TOTAL	520 €	460 €	365 €	260 €	150 €	

TARIF RÉDUIT (-26 ANS, SÉNIOR, BÉNÉFICIAIRES DU RSA)

DURÉE	5 JOURS	4 JOURS	3 JOURS	2 JOURS	1 JOUR
NOMBRE D'HEURES	25 H	20 H	15 H	10 H	5 H
TARIF RÉDUIT	385 €	340 €	270 €	190 €	105 €
ADHÉSION	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €
TOTAL	395 €	350 €	280 €	200 €	115 €

TARIFS DÉGRESSIFS POUR PLUSIEURS SESSIONS DE MASTER-CLASSES

2022-2023	1 MASTER-CLASS	2 MASTER-CLASSES	3 MASTER-CLASSES
TARIF PLEIN	500 €	910 €	1 365 €
TARIF RÉDUIT	385 €	703 €	1 054 €
TARIF ÉLÈVE IIMM	350 €	640 €	960 €
ADHÉSION	Prévoir en sus l'adhésion (10 € ou 20 €)		

UN ACCOMPAGNEMENT DANS VOS PRISES EN CHARGE

Depuis le 31 décembre 2021, l'IIMM est certifié **QUALIOPI**. Cette marque d'État, reconnue par le Ministère du Travail et de l'Emploi, est un labelliable et transparent qui certifie la qualité des formations proposées par l'IIMM. Cette certification permet différentes possibilités de prise en charge (Afdas...)... si vous êtes intermittent.e, demandeur.se d'emploi, professeur.e de chant ou de musique, salarié.e d'une structure culturelle, auto-entrepreneur.e.

Renseignements : inscriptions@iimm.fr

CONDITIONS DE RÈGLEMENT *Chèque à établir à l'ordre de l'association Métis*

- 30 % du montant total à régler à l'inscription et 70 % à régler 48h avant la tenue de la master-class

CONDITIONS D'ANNULATION

- Si l'annulation relève de la décision de l'association MÉTIS, les frais d'inscription des participants seront remboursés intégralement
- Si l'annulation relève de la décision du participant, les frais retenus sont :

DE 30 À 15 JOURS avant le début de la master-class	30 %	du montant total des frais d'inscription
DE 14 À 2 JOURS avant le début de la master-class	70 %	